



Projet Oraltitude

De l'influence
De la voix
De son maitre

R.F AMORETTI
Responsable du projet

I - Un bref historique

J'ai, en 1990, rencontré deux hauts responsables¹ du cabinet de Lionel Jospin à cette époque Ministre de l'Éducation nationale ; ce rendez-vous avait été sollicité par un tiers, afin de leur permettre de prendre connaissance des nouvelles potentialités du son humain que les travaux que je menais alors sur la voix², avaient permis de mettre à jour et des bénéfices précieux que les tribuns en général, et les enseignants en particulier, étaient en droit d'en attendre. A savoir : non seulement permettre à chacun d'entre eux de pouvoir parler longtemps et sans fatigue sur un timbre agréable et mettre ainsi un terme à la blessure vocale, et à la détresse psychologique qui lui est toujours associée (deux fléaux qui, même s'ils restent discrets du fait de la pudeur des intéressés à en parler, font des ravages³ dans le monde enseignant), mais également, et surtout, ouvrir à tous l'accès aux bénéfices d'un certain nombre d'autres avantages aussi précieux que peu connus et dont l'existence est corrélée à la qualité spécifique du son que le procédé de l'Oraltitude⁴ permet de faire éclore dans la voix de ses utilisateurs.

A la fin de mon exposé, étant parvenu à les convaincre sans difficulté de l'urgence et de l'importance de ce qui était en jeu, la décision fut prise de créer sur-le-champ, à l'I.U.F.M. de Paris⁵, une structure d'ateliers basée sur l'application directe de ces découvertes et de m'en confier la responsabilité⁶. Nous pensions alors que la technique novatrice d'optimalisation de l'émission vocale qui avait été mise au point apporterait rapidement - tant sur le plan clinique que sur le plan artistique de l'utilisation de leur voix - une aide phonatoire précieuse aux professeurs. Ainsi que l'atteste un épais catalogue de témoignages, nous ne nous trompions pas. Mais, bien que l'augmentation notable de la puissance de « séduction » et d'autorité du discours obtenue par ce procédé et le renfort sensible de prestance et de charisme qui en découle systématiquement, puissent assurément constituer, pour tout orateur, un avantage décisif et représenter, pour chaque professeur, une aide évidemment précieuse dans l'exercice de ce désormais très difficile métier, ce n'est pourtant pas ce constat qui constitue le cœur de notre propos. Ou alors disons pour être plus précis, qu'il n'en constitue qu'un des deux ventricules, car, sur le terrain, allaient bientôt survenir deux autres phénomènes surprenants aux deux sens de ce terme, c'est-à-dire aussi inattendus qu'étonnants.

II - Extension du domaine de la voix

Nous pûmes d'abord constater dans un premier temps que, de par l'accès à la distribution harmonique particulière que procure cette technique, la voix de ceux qui avaient eu l'opportunité de bénéficier de ce travail semblait transmettre sur le plan subliminal un message probablement très ancien, profondément rassurant et donnant à entendre dans la parole de l'adulte une manifestation suffisamment convaincante de la Loi et de l'authentique, pour générer une nouvelle alliance, ou plus précisément rétablir celle qui avait jadis existé, entre le maître et l'élève. Prouesse provenant directement du fait, mais nous ne le comprîmes seulement qu'après coup, que cette distribution harmonique singulière de la voix humaine contenait une dimension relevant du symbolique et qu'il en résultait, dès lors que cette capacité phonatoire était activée, la restauration de ce que l'on serait tenté d'appeler une sorte de « crédit de noblesse » accordé de nouveau, de ce fait, par les élèves à l'enseignant. La densité émotionnelle que tissaient les fils de ce lien renoué, induisant alors, en retour, la renaissance d'un contrat tacite de confiance à son égard, qui les incitait à se remettre d'eux même au travail (cf. chapitre 2 « De la démotivation des élèves »).

En 1996 les échos de cette formation parvinrent aux oreilles de François Bayrou⁷ qui entre temps avait succédé à Lionel Jospin à ce ministère et qui, intrigué par la teneur de ce qui lui était rapporté en provenance des ateliers voix que j'animais à l'IUFM de Paris, et désirant en savoir plus sur le sujet, me reçut personnellement à cet effet dans son bureau, rue de Grenelle, pour un premier entretien qui eu lieu en juin. A la suite de quoi le ministre dégagea de son agenda le temps nécessaire à la lecture de la totalité du dossier. Puis il demanda, comme ultime vérification de la véracité des faits, à tester sur lui même la réalité de ces travaux⁸. Convaincu à son tour de l'importance de ce qui

¹ Il s'agissait de Michel Braunstein et du Recteur Daniel Bancel qui mettait alors la dernière main au démarrage des tous nouveaux I.U.F.M.

² Sur l'origine de cette quête du son, se reporter au chapitre : « L'homme qui n'avait que 3 notes dans la voix ».

³ Tous les rapports convergent pour affirmer que la dysphonie concerne deux professeurs sur trois.

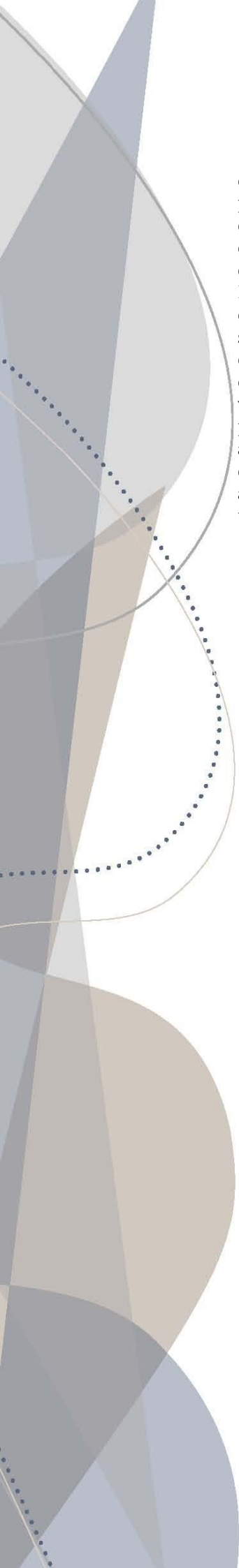
⁴ Qui est donc le nom qui a été donné à cette méthode d'acquisition vocale.

⁵ Aussi étonnant que cela puisse paraître, la dimension vocale n'avait pas du tout été prise en compte par les concepteurs des I.U.F.M.

⁶ Responsabilité que j'ai exercée pendant 5 ans avant de démissionner pour des raisons qui seront exposées plus loin dans le chapitre intitulé : « La position du missionné ».

⁷ Ainsi qu'à celles de certains médias : pour ne citer que les plus connus, je fus invité pour parler de ces découvertes sur LCI par Yves Calvi pour une heure d'antenne (dont un court extrait est consultable sur le site voilamavoix.com), par Mireille Dumas pour une émission intitulée : « Ecole, je t'aime, je te hais », par Giga sur le thème de la pédagogie à l'école, par FR3 dans son émission sur la voix « C'est pas la mer à boire » et enfin par Europe 1 « La voix dans tous ses états ».

⁸ Il fit venir spécialement pour cela un piano au ministère et toute hiérarchie oubliée se prêtât avec simplicité au jeu de cet apprentissage vocal.



était en jeu et de l'urgence à diffuser la technique issue de cette clé vocale à la totalité des professeurs, il prit alors, comme je l'ai annoncé plus haut, les dispositions suivantes : je fus, à sa demande, détaché au Ministère de la Recherche et chargé d'une mission nationale dont la finalité était de permettre au plus grand nombre l'accès à ce qui avait été mis à jour. L'ordre de mission démarrait au 1er janvier 1997.

Las, le changement de gouvernement induit, quelques mois plus tard, par la dissolution de juin 1997 et les absurdes luttes claniques qui accompagnent souvent les remaniements ministériels où l'on s'emploie énergiquement à défaire ce que le prédécesseur a mis en place, compromirent la suite de cette aventure ; depuis, et aussi improbable que cela puisse paraître au regard de ce qui est en jeu, c'est-à-dire la promotion d'une proposition au plus près de l'intérêt public, cette découverte sur la voix, qui marque un progrès dans l'ordre de la connaissance et qui aurait dû être de ce fait, pour plagier une formule de Pierre Bourdieu, au principe d'un progrès décisif dans l'ordre de l'action, fut au mieux ignorée⁹. Un temps précieux fut donc perdu, occasionnant un retard d'autant plus navrant que la stratégie vocale qui aurait dû être mise en place au plan national avait été signalée comme ayant vocation à déborder largement le périmètre de l'institution scolaire, étant destinée à produire un impact d'une ampleur sans commune mesure avec celui, déjà fort louable, du but initial¹⁰.

⁹ Je reviendrai plus loin en détail sur les atermoiements et les errements de l'administration qui se sont manifestés au cours de cette mission au chapitre intitulé : « La position du missionné... ».

¹⁰ C'est-à-dire, je le rappelle, le bien être vocal clinique et pédagogique des professeurs et la réussite de leurs élèves associés à une économie de plusieurs centaines de millions d'euros dans la dépense publique du fait d'une prévention efficace de la dysphonie en milieu enseignant (cf. document en annexe).